

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »

REUNION DU 08/10/2024

DECISION N° 20241008_B_118

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Roland RIVET,
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,
Christine BONNEFOY, Martine GINET

Étaient excusés représentés : Claude VIAL : Pouvoir à
Frédéric GIRODET, Daniel DURIEUX : Pouvoir à Christine
BONNEFOY

Étaient excusés : Emmanuel SALGADO, Nathalie JOLIVET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20240924_D_087 du Conseil Communautaire du
24 septembre 2024 portant sur les délégations du Conseil
Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille, Enfance, Jeunesse et Prévention de la Délinquance :
Objet : Accueils de Loisirs communautaires 12-14 ans : Approbation du règlement
intérieur

Le Bureau,

N° 20241008_B_118

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la mise en place du règlement intérieur des accueils de loisirs
communautaires en faveur des 12/14 ans.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 08 octobre 2024

Le Président



Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20241008-20241008_B_118-AU
Reçu le 16/10/2024